

Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie



Elaboration(s) de PLUi(s)

-

Organisation interne du territoire

Mobilisation des élu(e)s – définition des modalités de travail



La Communauté d'Agglomération
Mont Saint Michel – Normandie

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE MONT SAINT MICHEL - NORMANDIE

1 549 km²

90 000
habitants

97
communes

Situation géographique idéale

Autoroute A84 | Ligne ferroviaire Rennes-Caen

 : À ≈ 1h de Rennes | À ≈ 1h15 de Caen

Bassin d'emploi actif

par la présence de plusieurs entreprises :

Acome, Vuitton, Remade in France, Tricots Saint-James, Stelmi...

LES STRUCTURES

80

écoles

(maternelles, primaires, collèges, lycées)

19

accueils de loisirs

20

bibliothèques/médiathèques

18

salles de sports

12

Espaces Publics Numériques

7

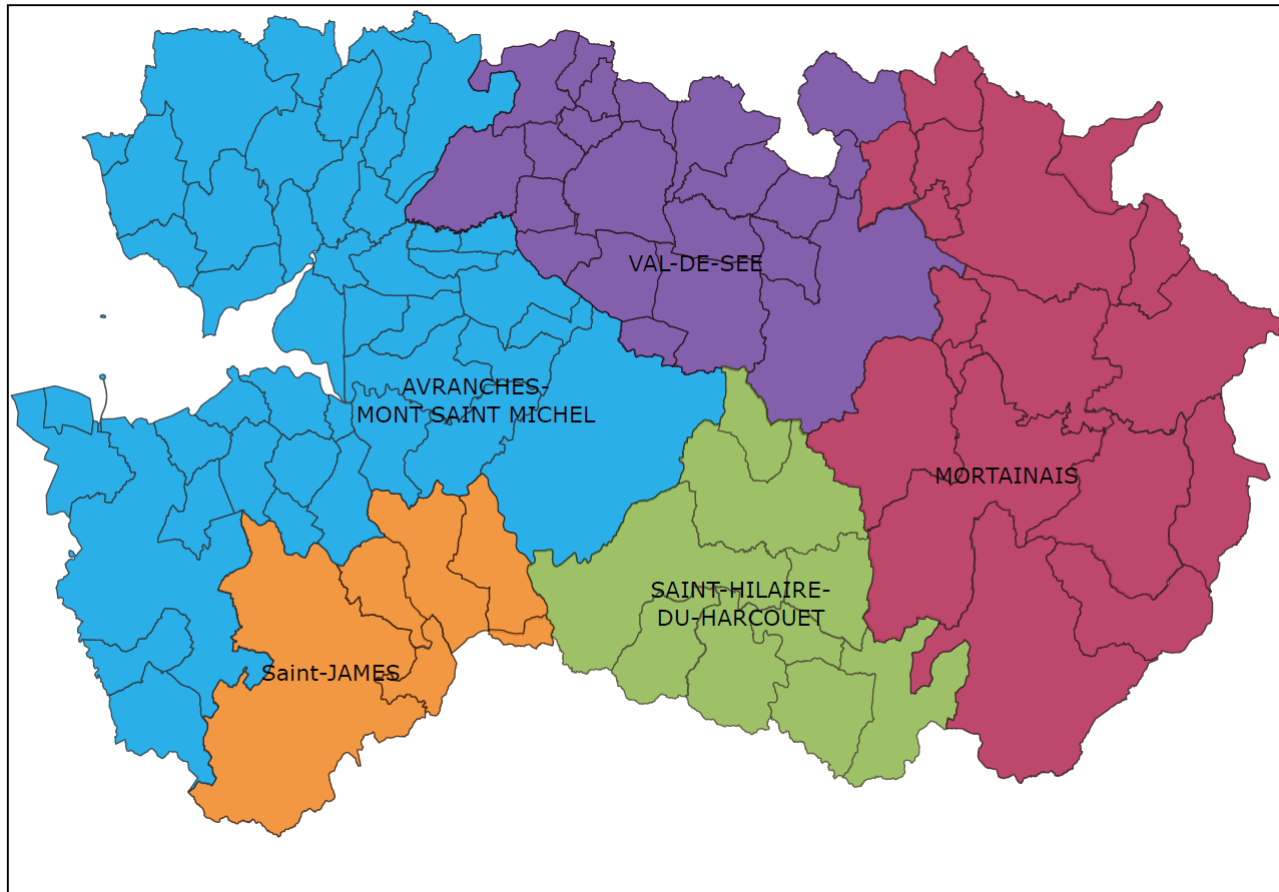
Maisons de Services au Public

9

Relais d'Assistants Maternels

9

parcs d'activités économiques



1 PLUi exécutoire



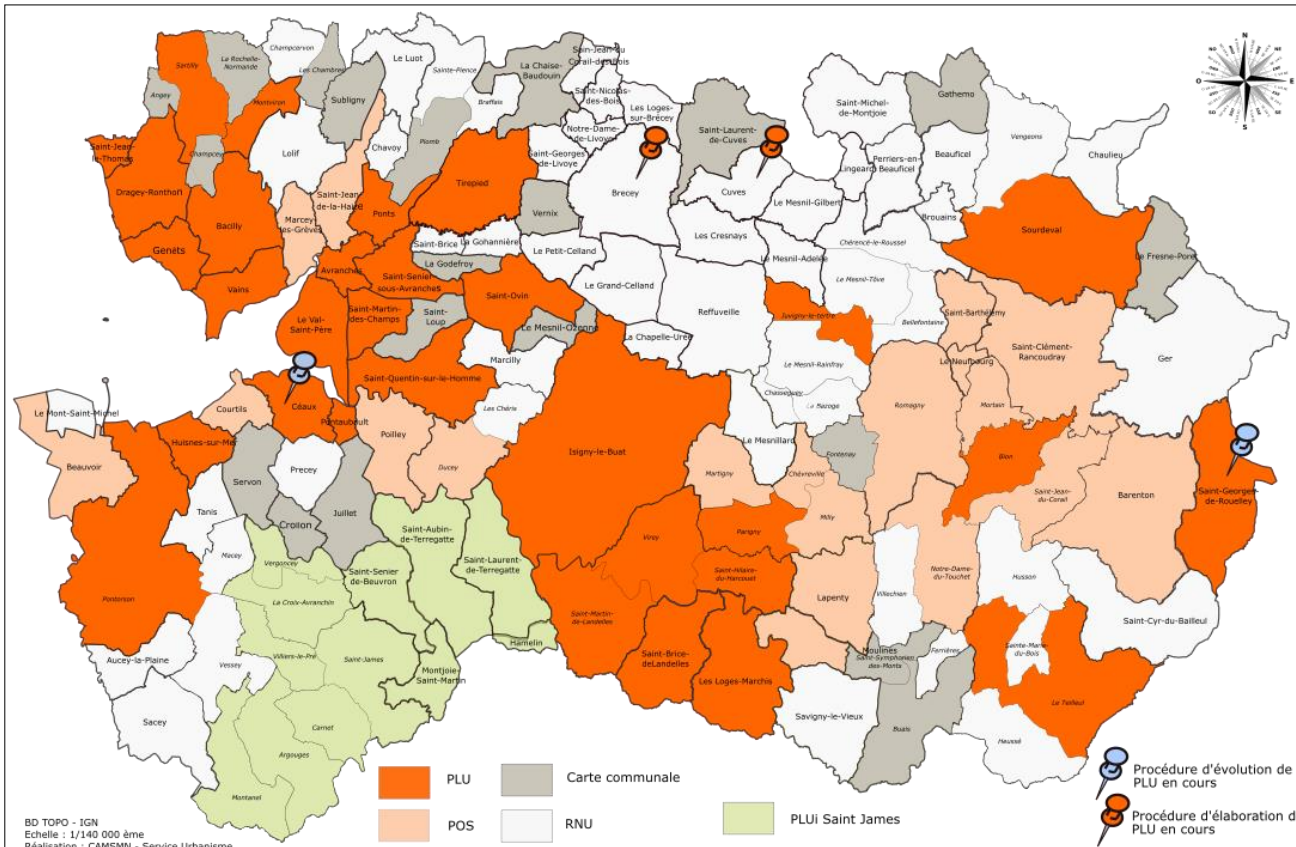
1 PLUi prescrit



3 PLUi en cours
d'élaboration

- Prescription fin 2015
- PADD avril 2017
- Arrêt fin 2018
- Approbation fin 2019

La diversité des territoires des PLUi's



Périmètre administratif mouvant

Diversité de documents d'urbanisme

Procédures communales

Territoire rural avec des pôles urbains

Loi littoral

Enjeux économiques et touristiques contrastés

PLH à l'échelle de l'aggl

TVB (AMSM et Mortainais)




Une nouvelle gouvernance pour l'agglomération

Conseil communautaire
Délibérations



Comité de pilotage
Validations - Orientations



PT	Saint Hilaire du Harcouët	Mortainais	Avranches	Saint James - Pontorson
				
<i>Groupe de travail avec les élus communaux</i>				

Demande politique :

- Cohérence entre les PLUi's
- Prise en compte de la diversité des territoires

Organisation :

- Evolution des modes de gouvernances antérieurs
- Appui sur l'échelle des pôles territoriaux
- Appui sur le bureau communautaire (= COFIL)

Maitrise d'œuvre :

- 2 groupements de BE

La place des élus – l'exemple du PLUi AMSM



Les pôles territoriaux : des relais de la démarche

- Relais auprès des secrétaires de mairies
- Temps d'expression des élus communaux

Moyens d'information des élus

- Avant la prescription : tournée des communes
- Création d'un « Guide du PLUi à l'usage des élus »
- Forums et séminaires

Moyens d'expression des élus

- Charte de gouvernance : place affirmée des élus communaux
- Evolution modes de travail selon étapes PLUi
- Ateliers PADD
- Zonage : permanences pour chaque commune par le service urbanisme